

Stratégie de retraite pour particuliers

Une stratégie faisant appel à l'assurance-vie exonérée d'impôt

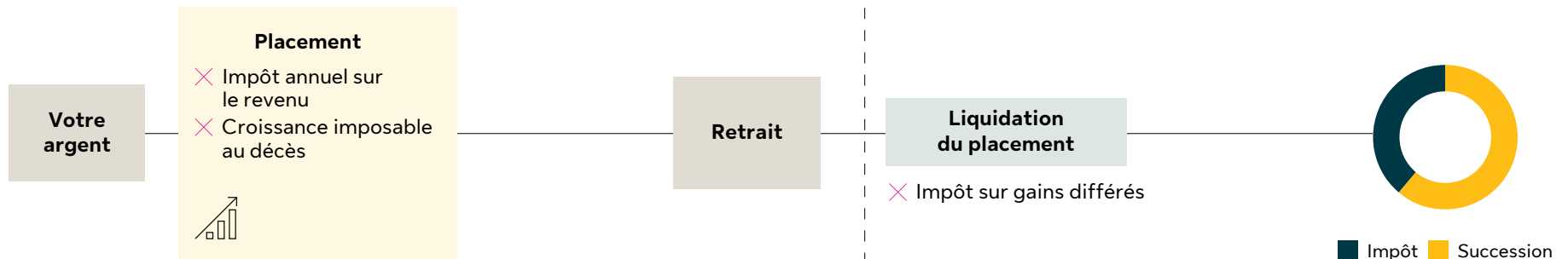
Vous gagnez un revenu élevé, avez maximisé vos cotisations pour la retraite et avez investi des sommes importantes dans des placements imposables, ce qui entraîne une facture fiscale élevée au décès. Vous pourriez devoir utiliser vos placements non enregistrés pour compléter votre revenu de retraite, mais voulez néanmoins faire croître et protéger la valeur de votre succession pour votre famille ou d'autres bénéficiaires après votre décès.

La stratégie de retraite pour particuliers vous permet d'optimiser votre revenu de retraite tout en protégeant la valeur de votre patrimoine pour vos bénéficiaires d'une manière avantageuse sur le plan fiscal.

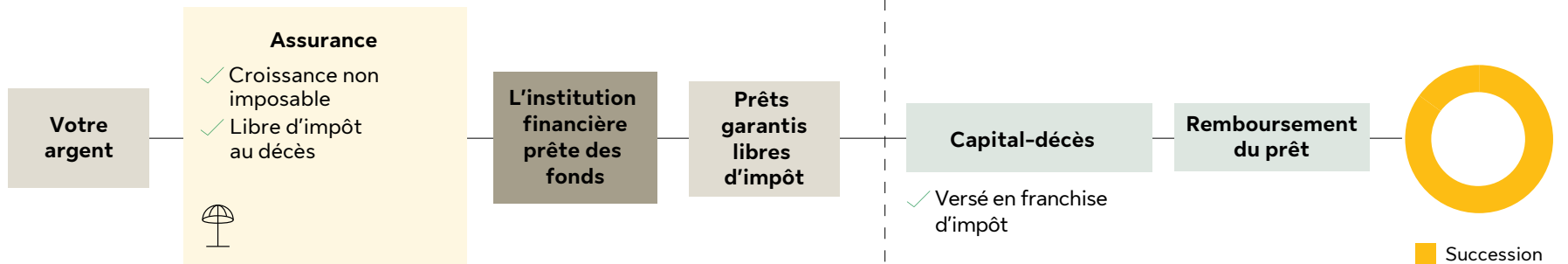
De votre vivant

Au décès

Approche traditionnelle



Stratégie proposée



Fonctionnement de la stratégie

Vous achetez un contrat d'assurance-vie permanente pour obtenir la protection nécessaire afin de préserver la valeur de votre patrimoine pour vos bénéficiaires. Les primes sont payées à même vos ressources financières ou en utilisant des fonds provenant de placements existants. En complément de la protection, le contrat vous procure aussi les avantages suivants.

- Une accumulation fiscalement avantageuse de la valeur de rachat. Cela contribue à réduire les impôts que vous auriez payés sur votre revenu de placement.
- Lorsque vous avez besoin d'un revenu de retraite supplémentaire, il pourrait être possible de céder le contrat en garantie contre une série de prêts libres d'impôt obtenus auprès d'un établissement de crédit.
- À votre décès, le capital-décès libre d'impôt sert tout d'abord à rembourser le prêt et les intérêts courus. Le reste du capital-décès est versé directement à vos bénéficiaires désignés, sans passer par votre succession, ce qui permet d'éviter les frais associés au règlement de la succession. Cela contribue à protéger et à augmenter de manière considérable la valeur de votre héritage.

Quand utiliser la stratégie

Envisagez cette stratégie dans les situations suivantes :

- Vous avez un patrimoine important, ainsi qu'un revenu élevé et stable, vous assurant un avenir financier sûr.
- Vous avez déjà optimisé vos contributions au CELI et au REER de particulier.
- Vous avez des ressources financières excédentaires ou un actif à investir dont vous n'avez pas besoin pour maintenir votre style de vie actuel.
- Vous voulez avoir accès à votre actif pour compléter votre revenu futur, au besoin.
- Vous souhaitez réduire l'impôt payable sur le revenu de placement.

Remarques

Il y a d'autres facteurs et risques liés à la stratégie de retraite pour particuliers à prendre en considération, en plus de ceux présentés ici. Les avances sur contrat et les retraits sur contrat peuvent avoir des conséquences fiscales. Avant de mettre en oeuvre une stratégie, consultez vos conseillers fiscaux et juridiques.

Notre appui. Votre croissance.